

Une fougère anti-bactérienne présente à la Réunion.

13-06-2007

Dernière mise à jour : 30-07-2008

Les fougères comme les végétaux à fleurs, sont des plantes potentiellement médicinales. Un certain nombre d'entre elles sont connues de nos anciens, comme la fougère patte de lézard (*Phymatosorus scolopendria*) dont le rhizome a été utilisé contre le « tambave » ou encore contre les morros. De même, la décoction de capillaire (*Adiantum capillus-veneris*) est un fébrifuge, bien connu de nos grands parents. Ces connaissances empiriques ont tendance à se perdre à la Réunion, bien que des efforts soient faits par des associations pour sauvegarder ce patrimoine culturel. Ailleurs dans le monde, des recherches sont menées pour mettre en évidence les propriétés médicinales de ces plantes. Ainsi, des études réalisées en Inde ont montré qu'une espèce de fougère indigène dans notre île, *Cyclosorus interruptus*, aurait des propriétés anti-bactériennes. Ce travail, réalisé par C. Pauline Vincent et R. Reji Kanna, a consisté à extraire des glandes épidermiques, présentes chez cette plante, des principes actifs. Les extractions ont été réalisées avec de l'eau ou de l'acétone. Les tests anti-bactériens ont été effectués sur *Salmonella Typhi*, bactérie responsable de typhoïde. Cette maladie reste mortelle si le malade n'est pas traité par des antibiotiques. L'étude a montré que l'extrait acétonique donnait une auréole de 22 mm alors que l'antibiotique standard (Ciprofloxacine) donne une auréole de 26 mm. Cette plante a donc un potentiel intéressant dans la lutte contre cette maladie. Ces recherches montrent l'importance que les fougères peuvent avoir dans notre vie de tous les jours. Il est donc important de protéger toutes les espèces présentes sur notre territoire. *Cyclosorus interruptus* ne se rencontre que dans des zones humides de l'île. Comme beaucoup d'espèces de ces zones, elle est confrontée à l'assèchement de son aire de répartition par le risque de disparaître de son milieu. Les zones humides sont encore trop souvent considérées comme des régions malsaines qu'il faut aménager pour les activités humaines.

Nom scientifique : *Cyclosorus interruptus* (Willd.) H. Ito. Famille : THELYPTERIDACEAE Description de la plante :

Fougère de taille moyenne pouvant dépasser 1 mètre, à frondes espacées et à texture coriace.

Le rhizome est longuement rampant, brun, et porte quelques écailles plus ou moins caduques.

Le pétiole est canaliculé, brun noir à la base, stramine rougeâtre plus haut et nu.

Le limbe est ovale-lancolé et bipinnatifide.

Les pennes sont sessiles, sub-opposées, linéaires, divisées en lobes et à extrémité longuement effilée, serrulée.

Les lobes sont aigus, deltés et avec des marges souvent enroulées et plus ou moins dentées.

Le rachis est canaliculé et porte quelques poils blancs et courts.

La face inférieure du limbe est glabre et porte des glandes orange.

Les nervures sont au nombre de 7 à 10 paires par lobes et la paire inférieure de deux lobes contigus sont anastomosées.

Les sores sont plus près de la marge que de la nervure médiane et porte une petite indusie persistante, hirsute ou glabre. Statut : Indigène à la Réunion.

Distribution géographique : Réunion, Maurice, Madagascar, Comores, Inde

Ecologie : Espèce terrestre des zones marécageuses de basse et de moyenne altitude